



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de CHABRIGNAC**

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Publié le
ID : 019-211903505-20230221-082023-DE

Séance du 20 février 2023

Date de convocation : 14 février 2023

L'an deux mil vingt-trois ; le vingt février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Chabrignac, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Luc DUPUY

En exercice : 14
Nombre de votants présents : 12
Votants par procuration : 0
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mesdames et Messieurs, Jean-Luc DUPUY, Christian BOUZON, Bernadette SAUFFIER, Isabelle PEREIRA, Patrice MARTY, Christophe CHARBONNIAUD, Frédéric GOLFIER, Ringo DERONCE, Aldine VIOT, Laura SEMBLAT, Carole COMBES, Laurence SEGUY, soit 12 élus.

Absents : Bérange LACROIX, Didier MAURY

Secrétaire de séance : Bernadette SAUFFIER

OBJET : Participation Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de la Préfecture du 16 février 2023 concernant la participation citée en objet.

Celle-ci s'élève à **4 140,58 €** pour l'année 2023.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux.

Chabrignac, le 21 février 2023

Le Maire, Jean-Luc DUPUY

